

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 3 (1874)

Heft: 12

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE.

Des bords de la Broye, 24 novembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ferai la vie dure.

(Lettre de M. Daguet à la
Liberté).

Pauvre *Bulletin pédagogique* ! Tes jours sont comptés. Je te préviens de ton sort. Ton pourfendeur acharné, l'*Educateur*, va prochainement transporter ses pénates à Fribourg. Comment ne rentrerais-tu pas dans l'ombre, en présence d'un parail soleil de science !

Je le jure : si les instituteurs fribourgeois ne te renient pas bientôt, s'ils résistent obstinément à la propagande qui se fait périodiquement en faveur de ton antagoniste, s'ils ne consentent pas à payer de leurs deniers l'organe de ceux qui proposaient, à St-Imier, un vote de blâme contre le gouvernement de Fribourg, s'ils ne se déclarent pas partisans des hâbleurs du *Volksverein*, alors je les déclare obscurantistes, ennemis du progrès et de la patrie, sonderbundiens, et dignes d'être dénoncés à Berne ou à Baden par quelque tribun cherchant à conquérir au dehors la popularité et la considération que lui refusent chez nous tous les gens honnêtes.

J'ai cru devoir vous aviser, Monsieur le Rédacteur, du sort lamentable que l'on réserve à votre revue pédagogique. Ne vous épouvantez pas cependant. Les instituteurs du canton de Fribourg et du Valais n'auront pas oublié de sitôt les injures auxquelles ils sont sans cesse en butte, ni les onéreuses et tyraniques conséquences de cette révision constitutionnelle que les tenants de la *Société romande* patronnaient de toute leur influence. Ah ! ces conséquences, contre lesquelles ils cherchent à regimber aujourd'hui, ils les subiront aussi bien que nous. L'expérience nous a appris à distinguer entre flatteurs et amis, entre charlatanisme et dévouement.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, etc.

X. *Instituteur.*

CHRONIQUE.

Fribourg. — Les nominations suivantes ont été faites dans le mois de novembre :